

Portrait d'un patrimoine

Gérard Beaudet

Number 60, Spring 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16020ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaudet, G. (1994). Portrait d'un patrimoine. *Continuité*, (60), 41–44.



Cette résidence qui a appartenu à Roderick McKenzie a été érigée en 1807. Il s'agit vraisemblablement du premier exemple d'architecture monumentale d'inspiration classique à Terrebonne.

La rue Saint-Louis est devenue, dès le début du XIX^e siècle, le lieu de rassemblement de la bourgeoisie. Le surplomb à l'ouest du manoir Masson a acquis, dans le dernier quart du siècle, le statut de front de villégiature cossue.

Photos : SHRT, fonds Aimé Despatis

Le Vieux-Terrebonne est situé sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à la hauteur de l'avant-dernier rapide qui en ponctue le cours. Il s'étire sur près de deux kilomètres en berge et couvre une superficie de quelque 58 hectares, dont un peu moins de 5 ha pour la seule île des Moulins.

La topographie du site est relativement simple. Une première terrasse, interrompue dans la partie ouest par une coulée aujourd'hui canalisée mais dont l'embouchure est soulignée par un massif d'arbres, surplombe la rivière d'une hauteur croissante, d'amont en aval, de cinq à sept mètres jusqu'à la hauteur de l'île des Moulins. Elle se prolonge et s'éloigne alors progressivement de la berge, le talus qui la délimite au sud rattrapant la dénivellée de quatre à cinq mètres par rapport à la terrasse inférieure avoisinant l'île des Moulins.



Cette terrasse inférieure, aujourd'hui connue sous le nom de secteur du Bas-de-la-Côte, constituera le premier site d'occupation. Le petit hameau originel deviendra rapidement un bourg prospère polarisé par l'église, le manoir seigneurial et la place publique, tous trois implantés aux abords de l'île et de la chaussée des Moulins.

Ce bourg, dont la rue Saint-François et l'îlot enserré par le boulevard des Braves et les rues Saint-Louis, Sainte-Marie et Saint-François demeurent les vestiges les plus tangibles, se complexifiera significativement à compter du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles.

UN PAYSAGE ARCHITECTURAL VARIÉ

Le bourg s'étend dans la partie ouest de la terrasse inférieure. Les petites maisons d'un étage et demi se succèdent en alignements serrés le long des rues étroites. La maison Perra (1760) est la plus ancienne à avoir été conservée et vraisemblablement la seule à avoir été construite avant le XIX^e siècle. Quant à la place publique, elle est encadrée, dès le début du XIX^e siècle, par d'imposants bâtiments. Aucun n'a toutefois survécu aux années 1960, la résidence-magasin d'architecture monumentale construite à l'angle de la rue Saint-François et du boulevard des Braves

ayant été la dernière à être démolie.

Deux modes distincts d'occupation de l'espace s'esquisseront parallèlement à l'émergence de ce pôle commercial. Le premier est caractérisé par la multiplication des ateliers d'artisans puis l'apparition des premières manufactures dans le bourg. L'installation de l'atelier du fabricant de machinerie agricole Matthew Moody, rue Saint-François, et la construction de la manufacture Abner Bagg (édifice de la Home Shoe, vers 1830) en sont les exemples les plus éloquents. Cette intensification de l'activité artisanale puis industrielle à l'extérieur de l'île des Moulins et l'accroissement de la

Terrebonne

PORTRAIT D'UN PATRIMOINE

PAR GÉRARD BEAUDET



population ouvrière inciteront la bourgeoisie locale à s'installer rue Saint-Louis et à jeter les bases du deuxième mode d'occupation, qui se distinguera significativement de celui prévalant dans le Bas-de-la-Côte.

LE FRONT BOURGEOIS DE LA RUE SAINT-LOUIS

Le mouvement vers le surplomb que constitue la rue Saint-Louis aurait été amorcé avec la construction, à la fin du XVIII^e siècle, du deuxième manoir à l'emplacement de l'actuel parc Masson. L'attrait de ce surplomb étant dès lors reconnu, plusieurs maisons de pierre d'architecture monumentale seront érigées le long de la partie est de la rue Saint-Louis durant le premier tiers du XIX^e siècle. Elles attesteront le statut bourgeois de la frange nord du bourg.

Quatre résidences témoignent toujours de la naissance de cet lanier bourgeois. Ce sont les maisons Paquin, Lacroix et les maisons jumelles Roussille. Toutes quatre affichent un caractère monumental, qui est cependant atténué par la dénivellée du terrain dans le cas des deux premières. L'une et l'autre n'ont en effet qu'un étage en façade, ce qui les apparente davantage à des maisons rurales.

Construite à l'ouest du deuxième manoir, la maison McKenzie (1807) témoigne de l'autre facette de l'embourgeoisement de la rue Saint-Louis. Déjà en 1815, Joseph Bouchette signalait la présence de « plusieurs maisons bâties dans un style supérieur, dans ce village, qui est un lieu favori, où plusieurs particuliers qui ont réalisé de grandes fortunes dans le

commerce des fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest, se retirent pour jouir des aïances et des plaisirs de la vie privée ». Cette pratique prévaudra jusque dans les années 1920 et confèrera à la rue Saint-Louis le statut de centre cosu de villégiature.

C'est ainsi que le tronçon de la rue dominant l'étang Masson et la rivière des Mille-Îles sera bordé de grandes résidences blotties dans des écrins de verdure et entourées de parterres et de jardins où se dressent parfois d'imposantes dépendances. Si les grands jardins sont aujourd'hui presque complètement disparus, l'essentiel du cadre bâti est demeuré relativement intact.

Deux résidences participent de ce front même si elles en sont détachées. Ce sont le « château Desjardins » (vers 1882) et Maple Hall (1874), résidence de Matthew Moody. Elles marquent les deux extrémités de ce front résidentiel bourgeois dominé, en son centre, par le manoir Masson et l'église catholique.

LE PÔLE INSTITUTIONNEL

La construction, entre 1848 et 1854, du troisième et dernier manoir seigneurial par Geneviève-Sophie Raymond-Masson, veuve de Joseph Masson, allait évidemment contribuer avec grandeur au statut de la rue Saint-Louis.

Les dimensions du bâtiment, le classicisme de sa composition, son implantation en retrait et la présence d'un parterre de façade fermé par une imposante clôture marquent de manière très forte le flanc nord d'un vaste espace ouvert sur l'étang Masson, l'île des Moulins

Les dépendances sont fréquemment victimes d'une certaine indifférence. Pourtant, elles font partie du paysage architectural, certaines ayant même une valeur patrimoniale supérieure à celle des bâtiments principaux. C'est le cas de cette dépendance d'une résidence bourgeoise de la rue Saint-Louis.

et la rivière des Mille-Îles. Et ce ne sera pas là le seul geste d'éclat de la seigneuresse. Elle réussira, en effet, avec l'appui de M^{re} Bourget dont elle était très proche, à faire en sorte que la nouvelle église paroissiale (1877-1879) soit construite près de son manoir.

LE BOURG

La ségrégation des fonctions préside également à l'occupation du sol du Bas-de-la-Côte. Le secteur du parc Centre civique conserve, en dépit de la démolition de la vieille église, une vocation institutionnelle. On y trouve le collège Saint-Louis (incendié en 1939) et l'hôtel de ville (1890, incendié et reconstruit en 1923).

La rue Saint-Pierre et les tronçons voisins des rues transversales centralisent l'activité commerciale cependant que plusieurs bâtiments industriels s'inscrivent en ceinture de cet ensemble compact s'étendant, à l'est, jusqu'à la rue Chapleau. C'est d'ailleurs en bordure de cette rue que s'élève la Globe Shoe (1917), un des derniers témoins du patrimoine industriel de Terrebonne.

Le paysage architectural est dominé par les bâtiments d'un étage et demi et de deux étages en bois, en brique ou, plus rarement, en pierre. Les maisons sont serrées sur le devant des terrains et forment un alignement relativement continu. Les arrière-cours sont vastes et parfois encombrées de dépendances de toutes dimensions ; les espaces libres sont fréquemment aménagés en potagers.

Quelques ensembles plus homogènes se détachent du reste. C'est le cas de cet alignement de mansardes d'inspiration américaine qui se dressent toujours du côté est de la rue Saint-André. C'est toutefois là

une exception. Constructions, agrandissements et reconstructions ont en effet introduit, entre 1875 et 1922, une grande diversité architecturale.

LES NOYAUX DE FAUBOURG

L'industrialisation ne se confinerait pas dans le Bas-de-la-Côte. Déjà, vers 1878, Matthew Moody déménage ses installations de production un peu moins d'un kilomètre en amont de l'île des Moulins afin de tirer parti de la force hydraulique de la rivière. Il y érige également un bâtiment abritant six logements pour ses ouvriers. C'est tout ce qui subsiste de ce complexe.

Un peu en aval, rue Saint-Louis, on découvre un ensemble relativement compact de maisons modestes. Il s'agit là aussi d'un petit noyau de faubourg qui gravitait autour d'une tannerie dont le dernier vestige est disparu il y a quelques années.

Un dernier noyau ouvrier s'est finalement constitué à l'extrémité est de la rue Saint-Louis avec la venue du chemin de fer, la construction de la gare (1879) et des nouvelles installations de Matthew Moody & Sons (1892). Il en subsiste quelques vestiges, en particulier rue de la Gare.

Ce paysage architectural composite a atteint, au début du siècle, son expansion maximale. Il subira toutefois une transformation importante à la suite de l'incendie de 1922.

LE QUARTIER URBAIN

Un grand incendie fait rage dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1922 dans le Bas-de-la-Côte. Il affecte en tout ou en partie une douzaine d'îlots, soit un territoire de plus de 10 hectares, et détruit quelque 130 bâtiments. À quelques maisons près, tout le secteur au sud de la rue Saint-Pierre est rasé.

La reconstruction est entreprise dès le printemps de 1923. Mais avant d'émettre les permis, la Ville procède à l'élargissement de l'emprise des rues et adopte un règlement obligeant les propriétaires à respecter un certain retrait en façade. Il en résulte un paysage architectural nettement urbain. Les volumes cubiques de deux étages à parement de brique,

escaliers extérieurs et parapets chantournés confèrent à certaines rues une très grande homogénéité. C'est le cas en particulier des rues Sainte-Marie, Saint-André et Saint-Pierre, cette dernière se distinguant des deux autres par le traitement adapté à la fonction commerciale des rez-de-chaussée. Aux marges de l'espace reconstruit, l'architecture demeure, tant dans ses formes que dans ses matériaux, plus villageoise.

LE DÉCLIN DU PAYSAGE ARCHITECTURAL

Terrebonne se remettra difficilement de cette catastrophe, d'autant plus qu'à peine relevée, la petite communauté sera frappée par la crise des années 1930. Le paysage architectural urbain vieillit néanmoins relativement bien jusqu'à la fin des années 1960. Il y a certes çà et là quelques exceptions, l'île des Moulins étant la plus manifeste, mais la croissance de l'après-guerre a confirmé la vocation de centre-ville du Vieux-Terrebonne.

La construction, en 1965, de l'autoroute 25 et l'ouverture du boulevard des Seigneurs allaient toutefois porter un dur coup au paysage urbain. Le déplacement de nombreux établissements commerciaux parmi les plus dynamiques et l'exode de plusieurs des résidents les

plus économiquement à l'aise s'ajouteront à la désindustrialisation pour marginaliser le secteur. Seuls le front résidentiel bourgeois et le pôle institutionnel échapperont à cette tendance.

Confrontés à ce déclin et au modernisme des nouveaux développements, les élus commandent, en 1968, une étude de rénovation urbaine. Ses conclusions et recommandations, déposées en 1971, sont tout à fait conformes à ce qu'on peut s'attendre d'une telle étude. Les auteurs établissent en effet que le Vieux-Terrebonne est affecté par tous les maux caractéristiques des milieux urbains anciens et que seule une intervention tenant compte des préceptes de l'urbanisme progressiste permettra de remédier à la situation.

Le programme propose en conséquence la démolition de 78 bâtiments et le déplacement de 37 autres, une reconfiguration quasi systématique des îlots et des voies de circulation, la construction de nombreux ensembles résidentiels (336 logements répartis dans une trentaine d'immeubles) disposés au milieu de vastes emplacements en fonction d'un ensoleillement optimal et de percées visuelles ainsi que l'aménagement de plus de 600 places de stationnement. Fort heureusement, le programme restera lettre morte.

LA DÉCOUVERTE ET LA MISE EN VALEUR D'UN PATRIMOINE

L'abandon du programme de rénovation urbaine coïncidera avec une redécouverte du Vieux-Terrebonne. Dès 1972, la municipalité entreprend, à la demande d'un groupe de citoyens préoccupés par la protection du patrimoine local, des démarches en vue de l'acquisition et de la mise en valeur de l'île des Moulins. Mais c'est le classement de trois bâtiments et de l'île par le ministère des Affaires culturelles qui marquera véritablement le début d'un lent processus de reprise en main du patrimoine terrebonnien.

Le classement des maisons Tremblay (Roussille, 1972), Bélisle (Perra, 1973) et Augé (1976) et l'enregistrement de trois aires de protection de même que le classement de l'Île-des-Moulins à titre de site historique (1973) allaient en effet donner au Ministère un droit de regard sur l'essentiel de la partie la plus ancienne du Vieux-Terrebonne. Le Ministère entreprendra même, dès 1974, la restauration des bâtiments de l'île.

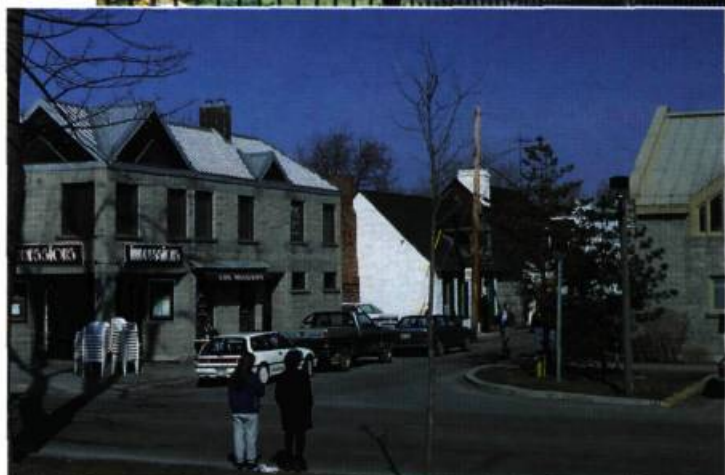
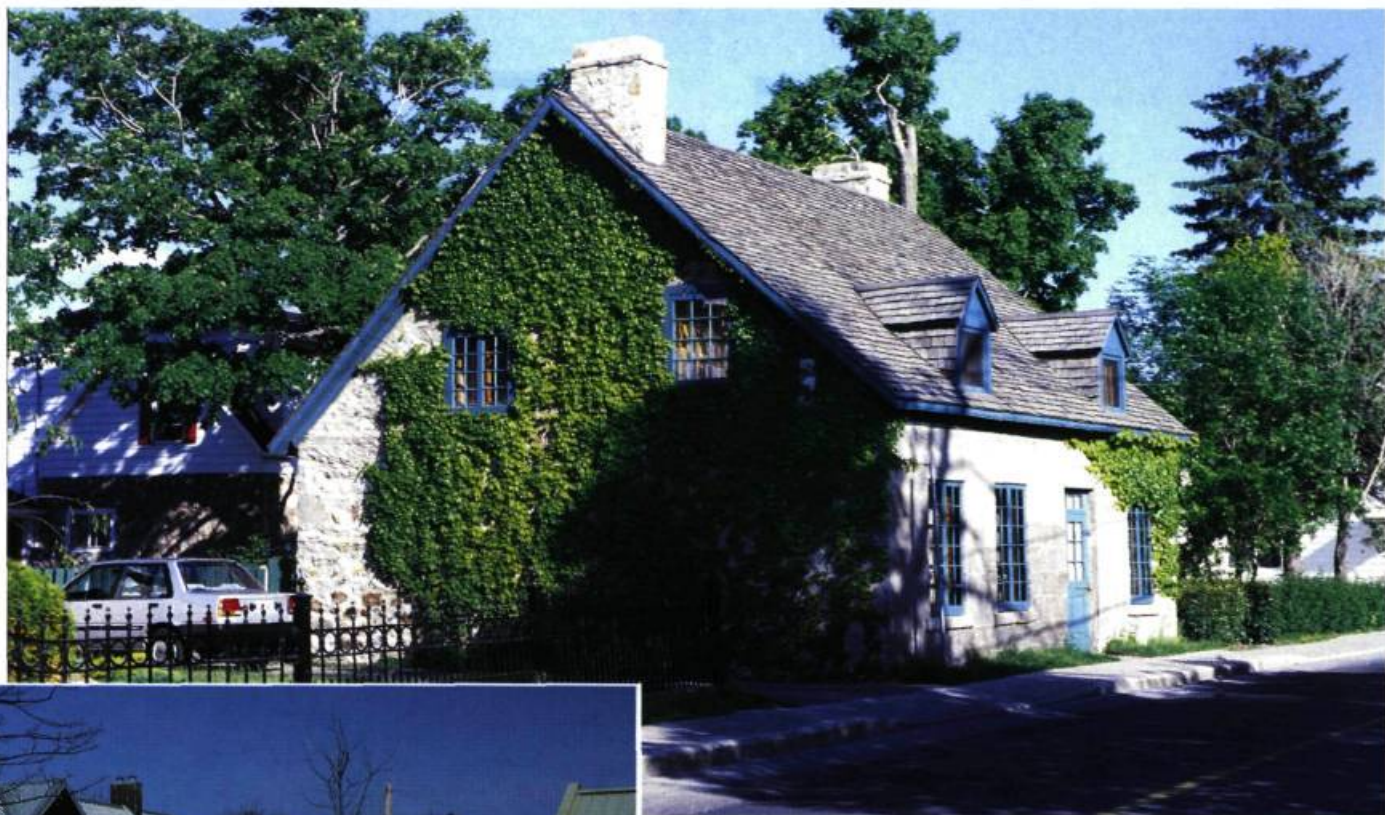
De son côté, la municipalité adoptera et mettra en œuvre, à compter de 1979, un programme d'amélioration de quartier et de rénovation résidentielle. Outre la réfection des infrastructures, le programme permettra la rénovation de plus d'une centaine d'unités de logement. Les ravages qu'occasionnent habituellement de telles interventions seront en bonne partie évités en raison de la présence de trois aires de protection et de la reconnaissance de l'intérêt patrimonial d'un grand nombre de bâtiments. Il est par ailleurs notable qu'aucun des quelque 100 bâtiments condamnés dix ans plus tôt pour vétusté ne sera démoli, la plupart d'entre eux faisant aujourd'hui les délices des résidents et des visiteurs.

Ce sera là la première d'une séquence quasi interrompue d'interventions de la municipalité. Dès 1984, la Ville lance un concours de projets pour la mise en valeur d'un emplacement situé à l'entrée de l'Île-des-Moulins. Dix-neuf unités détenues en copropriété seront érigées sur ce terrain demeuré



La Home Shoe, construite vers 1830, abritait une manufacture de chapeaux. Sérieusement endommagée par un incendie en 1949, le bâtiment avait été par la suite rehaussé d'un étage. Dans les années 1970, le bâtiment était pratiquement abandonné. Une intervention récente a permis sa sauvegarde.

Photos : SHRT, fonds Aimé Despatis et Gérard Beaudet



L'installation de la bibliothèque municipale dans les moulins de la chaussée, la reconstruction des sites à l'extrémité ouest de la rue Saint-François, la création du théâtre du Vieux-Terrebonne rue Saint-Pierre et l'ouverture de nombreux commerces rue Saint-François et boulevard des Braves ont contribué à la renaissance de la place publique.

vacant pendant plusieurs années. Il s'agira là du plus important investissement immobilier privé réalisé depuis les années 1920.

La réalisation du projet Terrebourg favorisera de nombreux investissements dans le voisinage immédiat. On soulignera, à cet égard, la rénovation de la Home Shoe, cette ancien-

ne manufacture passablement délabrée et quasi laissée à l'abandon depuis plusieurs années.

Sensibilisées aux retombées d'une intervention publique judicieuse, les autorités municipales feront l'acquisition, en 1985, de deux emplacements industriels voisins abandonnés et situés au cœur du secteur incendié en 1922. Un second concours de projets sera lancé et permettra la construction d'un complexe résidentiel de quatre bâtiments destinés à des retraités et à des préretraités. Outre un apport significatif de résidents, cette réalisation aura permis de confirmer l'intérêt d'un patrimoine architectural moins valorisé, notamment en raison de son plus jeune âge.

L'acquisition et la rénovation d'un ancien hôtel afin d'y

loger des services administratifs municipaux ainsi que d'un cinéma recyclé en théâtre du Vieux-Terrebonne auront également contribué à redonner du dynamisme au milieu. On doit aussi souligner la part appréciable des investissements privés consentis ces quinze dernières années, plusieurs des intervenants d'aujourd'hui ayant compté parmi les pionniers de la conservation du patrimoine architectural local.

Rien n'est définitivement acquis en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine. Cinq ou six bâtiments ont été démolis au cours des dix dernières années. La maison Perra, le plus ancien bâtiment du Vieux-Terrebonne, est sérieusement endommagée et attend toujours d'être restaurée. Le jardin Masson, dernier des grands aménagements paysagers formels bourgeois, est en voie de devenir un simple parterre planté de quelques arbres. Il est par ailleurs difficile de limiter l'activité commerciale qui tend à se spécialiser en fonction des visiteurs, toujours plus nombreux. Quant aux patrimoines industriel, paysager et archéologique, ils n'ont pas encore retenu toute l'attention qu'ils mériteraient, même du simple point de vue de la connaissance.

La maison Auger a été construite au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Elle a été classée monument historique en 1976.

Le chemin parcouru depuis 1970 est néanmoins considérable. Ceux qui ont connu et fréquenté l'île des Moulins et le secteur du Bas-de-la-Côte à l'époque en conviendront. Malgré les pressions commerciales, le Vieux-Terrebonne a conservé une vocation résidentielle qui s'est même consolidée. Et l'Île-des-Moulins est maintenant un magnifique parc culturel urbain stratégiquement inscrit au carrefour d'un réseau d'espaces verts riverains. Le lieu est ainsi redevenu un foyer d'activité et un point de rassemblement de l'ensemble de la population de Terrebonne et de la région.

Gérard Beaudet
Architecte et urbaniste

Gérard Beaudet est professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et associé de la Société technique d'aménagement régional inc. Il a été chargé de projet dans le cadre d'une dizaine de mandats en urbanisme et en patrimoine réalisés pour le compte de la ville de Terrebonne depuis 1980.